



*** FLEURISSEMENT DES MAISONS DU VILLAGE***



Félicitations aux propriétaires



Mairie des Islettes



BULLETIN MUNICIPAL DES ISLETTOIS

N°11 / OCTOBRE 2017



Ça se passe en octobre

CHANGEMENT D'HEURE

Passage à l'heure d'hiver dimanche 29 octobre 2017





***** LE MOT DU MAIRE *****
Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

L'automne est là, même si nous n'avons pas encore perçu de changement notable des températures.

Pour bien marquer la reprise, le Conseil Municipal s'est réuni le 13 octobre avec à l'ordre du jour, le sujet principal concernant le projet d'extension de la RVA pour lequel un avis doit être donné par l'équipe municipale. Le débat commencé dès la réunion publique du 06 septembre, a permis de recenser les sujets d'inquiétude exprimés par la population (qualité de l'air, risques sur l'eau, bruit, trafic routier, déchets enfouis, suivi épidémiologique de la population). Pour le Conseil Municipal il s'agissait de trancher entre deux possibilités :

- Soit estimer que les procédures réglementaires et les contraintes administratives garantissent suffisamment la sécurité des habitants et dès lors privilégier l'aspect économique avec son impact sur l'emploi local en donnant un avis favorable.
- Soit considérer que nous ne disposons pas des éléments d'information suffisants sur les risques encourus et dans ce cas donner un avis défavorable au projet.

Après un débat intéressant, le vote a donné une majorité pour un avis défavorable par 6 voix contre 5 et 1 abstention. La décision est maintenant du ressort des services de l'Etat qui examineront l'ensemble du dossier, notamment les observations émises au registre d'enquête, les avis des communes concernées et l'avis du commissaire enquêteur. Il est à noter que les « portes ouvertes » organisée par la RVA le 20 octobre a concerné près d'une centaine de visiteurs.

Je voudrais aussi vous faire part d'un motif de satisfaction pour la commune. Il s'agit du dépôt de ferraille, carcasses de voitures et autres qui commençait à se pérenniser au lieu-dit « La Boucame » en bordure de la route départementale n°603, à deux pas de l'entrée du village. Quelle image pour la commune ! Il a donc été nécessaire de saisir le Procureur de la République pour qu'enfin les dépôts soient enlevés. Je constate en conséquence qu'avec certaines personnes, sourdes aux demandes et arguments qui leur sont apportés, il est plus efficace de lancer sans attendre une procédure judiciaire. Cette procédure a duré moins d'un an, alors que la mairie essayait depuis près de deux ans de faire entendre raison au propriétaire concerné.

Je conclurai ce mot par le projet de création d'une commune nouvelle qui pourrait regrouper si possible les cinq communes de la Vallée de la Biesme. Le Conseil Municipal m'a donné mandat pour aborder le sujet avec mes collègues maires. Vous serez tenu informés de l'évolution du dossier.

Soyez assurés, chères Concitoyennes, chers Concitoyens de l'entier dévouement de l'équipe municipale.

Le Maire,
 José DOMINGUEZ

***** ÉVOLUTION DES DOSSIERS ABORDÉS EN RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL *****

RESUMÉ DES PRINCIPAUX DOSSIERS EXAMINÉS EN CONSEIL MUNICIPAL

▪ **Conseil municipal du 13 avril 2017**

Dématérialisation des actes réglementaires : La Préfecture demande aux collectivités de s'engager dans la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité afin de réduire les frais d'envoi, fiabiliser et accélérer les échanges. Le conseil autorise la collectivité à recourir à la dématérialisation.

Achat de matériel : Le conseil sollicite une subvention DETR (80 %) pour l'acquisition de matériel informatique.

▪ **Conseil municipal du 13 juin 2017**

Travaux de mise aux normes des installations d'assainissement individuelles :

La délégation de maîtrise d'ouvrage publique est accordée au Syndicat Mixte Germain Guérard. Cette convention prendra effet à compter de la signature. Le conseil autorise le maire à signer la convention avec le Syndicat Mixte Germain Guérard.

Subvention Argonne Meuse Patrimoine : accordée à l'unanimité pour un montant de 100 €

Gestion du personnel : Reclassification des grades avec de nouvelles grilles indiciaires au 01/01/2017 et avancement de grade pour un agent. Votée à l'unanimité.



Collège Jean Babin à Varennes : Après lecture des documents concernant la possible fermeture du Collège à Varennes, le soutien au collectif mis en place pour défendre le collège est voté à l'unanimité.

❖ Questions diverses :

- Chemin des Tanneries : un riverain a accepté de supporter la partie des travaux de réfection qui lui incombait, suite aux dégradations faites par les entreprises de construction qu'il avait commandées.
- Démolition de 13 logements au Lotissement de la Cardine en octobre.
- Echanges sur les problèmes de vitesse aux Senades et entrées des Islettes.

▪ **Conseil municipal du 30 juin 2017**

Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Ont été élus délégués : DELINOTTE Jean-Charles, PECHEUX Aurore, PIRES Anabela. Et les suppléants : PRUVOST Danièle-AUBRY Maurice-MANGAS Ismaël.

▪ **Conseil municipal du 13 octobre 2017**

- Présentation par l'Association « Les Amis Du verre » de leurs activités, bilan et projets.

- Classement Chemin de la Tannerie : Accord du conseil pour intégrer dans le tableau des voies communales le Chemin de la Tannerie. Ce classement permet d'affecter cette voie à la circulation générale (la zone de ce secteur est classée en zone U du PLU), et permettra l'entretien par la Codécom qui dispose de la compétence voirie.

- Subvention Ecole St-Charles pour financer un voyage scolaire. Le Conseil a émis un avis défavorable. Il décide qu'à l'avenir, dans le but de participer au maintien des classes de notre école, des subventions ne seraient attribuées qu'aux familles ayant scolarisées leurs enfants aux Islettes, à l'exception des classes spécialisées nécessitant une scolarisation à Clermont.

- Grange Chemin du Roy. La commune a trouvé un acquéreur au prix fixé par le service des Domaines.

- Panneaux sur Louis Maufrais : Les panneaux ont été prêtés à M. BLAISE, historien, qui donnera une conférence à St-Malo, ville de naissance de Louis MAUFRAIS, en compagnie de Mme Martine VEILLET, petite-fille de Louis MAUFRAIS.

- Boîte à livres : Afin d'encourager et partager le plaisir de la lecture, des livres sont déposés par la bibliothèque à la boulangerie, au bureau de tabac et au salon de coiffure. La commune va installer une boîte à livres dans la rue principale à un endroit restant à déterminer. Vous pourrez y prendre le livre qui vous plaît et déposer les livres dont vous voulez vous séparer afin d'en faire profiter d'autres lecteurs.

RÉALISATION DE TRAVAUX INSCRITS AU PROGRAMME 2017

Les travaux suivants budgétisés en 2017 viennent d'être réalisés :

Réfection du chemin de la Tannerie

Détérioré par le passage d'engins de chantier lors de la réalisation de travaux chez un particulier dont l'accès ne pouvait se faire par la voirie principale, ce chemin vient d'être remis en état. Les travaux ont aussi pris en compte l'arasement du bas-côté le long des jardins, la réfection de l'ensemble des regards obsolètes en certains endroits du ruisseau canalisé, la création de noues et d'avaloirs afin de collecter les eaux pluviales.

Désormais un panneau de signalisation limite l'accès aux véhicules et engins d'un poids inférieur à 3,500 Tonnes.



Avant



Après

Création d'un parking à proximité de l'église comprenant une place handicap

L'obligation de disposer près de l'accès de lieux publics d'au minimum une place de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite a nécessité la réalisation d'un parking. Ce parking bien situé comprend 7 places pour véhicules dont une réservée au handicap. Il est mis à la disposition de tous et améliore sensiblement le stationnement lors de cérémonies religieuses.



Aménagement d'une bande de stationnement Chemin du Roy

Sur le côté droit en allant vers Clermont, à hauteur du parking de l'église, l'aménagement du bas-côté sur une longueur de trente mètres, dotée d'une assise dure et compacte, permet le stationnement « au sec » d'un certain nombre de véhicules.



Réfection du revêtement du pont de l'étang

Après la remise en état du vannage constituant la réserve d'eau incendie sur le ruisseau « HUBA » (ou de Beauchamp), il était nécessaire de réparer le revêtement fort dégradé du pont. Aujourd'hui c'est chose faite, et, une épaisse couche de macadam en recouvre le tablier apportant un renforcement de la solidité de la structure et une meilleure esthétique.



Création d'une place de stationnement près des cimetières pour personne à mobilité réduite

L'ancien et le nouveau cimetière sont des lieux publics. Par obligation, une place de stationnement réservée au handicap vient d'être créée respectant les normes imposées.

L'ensemble des travaux décrits ci-dessus ont été réalisés par l'entreprise COLAS spécialisée en travaux de voirie.

Création d'une rampe d'accès à l'église

Comme précédemment, la mairie a obligation de créer une rampe d'accès au parvis de l'entrée de l'édifice pour les personnes à mobilité réduite. Une rampe normalisée est réalisée par l'entreprise SCHOONBAERT PÉCHEUX en béton désactivé et l'espace environnant aménagé.



L'éclairage public totalement passé en leds

Fin juin, les travaux sont terminés. L'ensemble de l'éclairage public de la commune comporte désormais des luminaires équipés de leds. Si vous consentez à lever la tête, vous découvrirez, de nuit, un éclairage plus performant avec une meilleure illumination et diffusion de la lumière. Ces travaux, réalisés par l'entreprise Electrophase, ont aussi contribué à l'amélioration du réseau par endroits.

Enfin le point important ce sont les économies d'énergie engendrées avec une consommation en KWH divisée par 2.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 80%.

Réfection de l'ensemble des signalisations au sol

Il était nécessaire de remettre en peinture les signalisations au sol devenues peu visibles. L'association Val de BIESME insertion (VBI) s'en est chargée.

Si vous regardez bien au sol, vous constaterez toutes les signalisations de l'ensemble de la commune et des hameaux refaites ainsi que d'autres, nécessaires qui n'existaient pas auparavant.



***** COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT DES EAUX DE LA VALLÉE DE LA BIESME*****

Le réseau d'eau du Syndicat de la Vallée de la Biesme est vétuste (+ de 50 ans). Peu de travaux ont été réalisés depuis sa création. Ce qui conduit, compte-tenu notamment de la nature des canalisations en amiante-ciment, à de nombreuses fuites, désagréables pour les abonnés et des réparations très coûteuses pour le syndicat.

Par ailleurs, l'eau distribuée dépasse légèrement le taux de fluor admis. Dans le but de remédier à ces problèmes, une étude diagnostic vient d'être lancée et se déroulera jusqu'en mars 2018.

Une recherche de fuites sera réalisée en janvier et février 2018. A cette occasion, les vannes du réseau devront être manipulées et la turbidité de l'eau pourrait en être affectée. Il est précisé que les coupures d'eau seront réalisées pendant la nuit.

Nous comptons sur votre compréhension pour les désagréments que cela pourrait vous causer.

Le Président du Syndicat
JC DELINOTTE

***** RÉTROSPECTIVE *****

Cérémonie du 8 mai



Brocante 2017



Randonnée



Cérémonie 14 juillet



14 juillet 2017



Militaria



1792



À LA CHASSE AUX MÉGOTS, CANETTES ET CAPSULES



Mme Kieffer et M. Tinturier ont entraîné 3 classes pour nettoyer les abords de quelques sites du village.
Bravo à eux, un exemple à suivre



*** ÉVÈNEMENTS A VENIR ***

ILCG

Arrivée au terme de son contrat avenir, le président de l'ILCG et son équipe, remercient Madame Marie-Xavière MULON d'avoir mené à bien sa mission d'hôtesse de portage de repas et de secrétariat au sein de l'association. La continuité de ce service sera assurée par Madame Maylis LESCOP qui œuvre déjà dans cette fonction comme remplaçante.

Nous souhaitons à Marie-Xavière bonne chance dans ses futurs projets.

CENTRE DE LOISIRS (C.L.E) :

Organise une sortie à Nigloland le 31 octobre

30 € pour les Adhérents / 38 € non adhérents

Départ 8H Retour 19H sur la place des Islettes

Inscription auprès de Valérie KALENQUIN

03.29.88.22.35

(Prévoir le pique-nique)

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE :

Avec la participation des Maires de la Vallée de La Biesme

MARCHÉ DE SAINT NICOLAS :

Comme l'an passé, des artisans viendront vous proposer leurs produits.

Des animations sont prévues pour les enfants (structure gonflable, maquillage...)

Crêpes, gaufres, vin chaud, chocolat

Samedi 9 décembre à la Cardine

De 10H à 18H

COLIS DE NOS AÎNÉS :

Distribution des colis de fin d'année par le Comité de Fêtes

Samedi 16 décembre

*** INFOS ***

BIBLIOTHÈQUE :

Cette année la bibliothèque proposera d'avantage de BD et de livres découvertes.

VAL DE BIESME INSERTION (VDBI) est une association qui accueille un public en difficulté professionnelle et sociale pour favoriser leur intégration, leur retour et l'accès à l'emploi. Jusqu'alors VDBI proposait des travaux extérieurs (tonte, taille de haies, entretien du petit patrimoine, etc.) et d'intérieurs (ménage, peinture, pose de papier peint, pose de fibre, etc.).

Depuis Aout, VDBI a mis en place, tous les lundis, un nouveau service : retouche et couture. Les prestations proposées sont retouches, ourlets, pose de fermeture éclair et pressions, doublure, stoppage, confection de rideaux, etc.

Renseignements au 09.67.22.92.57. ou sur place : 10 rue de la Verrerie – La Cardine – 55120 Les Islettes

MISSION LOCALE SECTEUR LES ISLETTES :

Une nouvelle plage d'accueil des jeunes

La Mission Locale du Nord Meusien assure une permanence sur la commune des Islettes. Marc JEANNOT, conseiller en insertion socio-professionnelle, vous recevra désormais, à la Mairie, le premier mardi de chaque mois de 13h45 à 16h45 (sur rendez-vous).

La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans afin de répondre aux demandes concernant l'emploi, la formation, l'orientation, mais informe également sur la santé, le logement, les aides financières, la mobilité...

Un suivi et un soutien personnalisé par des professionnels, une écoute bienveillante combinée avec une offre de services large (information sur les transports, aides aux démarches administratives, préparation au recrutement (CV, lettre de motivation, entretien), stratégie de recherche d'emploi, atelier d'orientation, recherche de formation...) constituent la clé d'une insertion sociale et professionnelle soutenue.

La Mission Locale développe des actions favorisant l'insertion professionnelle comme le dispositif Garantie Jeunes ou la Mission Apprentissage. Elle accompagne également les entreprises dans leurs démarches de recrutement avec une analyse des besoins, le recueil d'offres, la mise en place de procédures de recrutement et le suivi en emploi.

Contact : Mission Locale du Nord Meusien 3 rue Fernand BRAUDEL 55100 Verdun, tél : 03.29.86.26.26, Mail : ml.nord.meusien@wanadoo.fr

ASSISTANT SOCIAL :

Monsieur MAAD remplace Madame GENY.

Permanence sur rendez-vous le mardi de 9H30 A 11H30

APPARTEMENT COMMUNAL A LOUER :

F2 : au 1^{er} étage Rue de la Verrerie

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie (03.29.88.28.12)

TRAVAUX Chemin du Roy (de la rue Notre Dame au carrefour de la RD603 / rue de la verrerie):

A partir du 27 octobre prochain et jusqu'à la levée de la signalisation. La circulation y sera interdite.

*** ÉTAT CIVIL ***

NAISSANCES :

- FARINA HUSSON Kloé 30 mai 2017
- MANGAS Cataleya 16 juillet 2017
- OLIVIER Emmy 05 juillet 2017
- SUPPER Enzo 11 septembre 2017



MARIAGES :



- FICHAUX Nicolas – MARECHAL Magali 22 juillet 2017
- MIDROUET Reynald – GUILLAUMÉ Margaret 29 juillet 2017

DÉCÈS :



- JOKIEL Geneviève 27 avril 2017
- DESWARTVAEGER Jérôme 01 septembre 2017
- DE ANTONIO Sévérina 09 juillet 2017
- BECKERICH Jacques 25 septembre 2017
- SANZ Agapito 13 octobre 2017